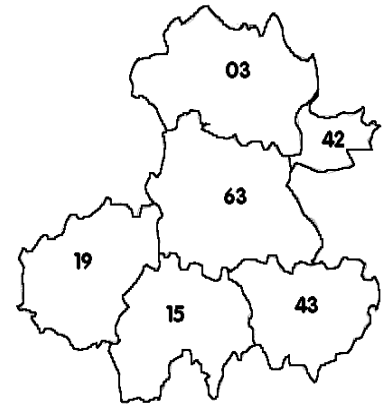




**C.F.T.C.**  
BANQUE POPULAIRE  
du  
MASSIF CENTRAL



Clermont-Ferrand, le 13 décembre 2005



**Pas  
pour  
NOEL  
2005**

**PRIME :**

**La D.G. nous a posé un lapin !**

**RAPPEL :** les négociations annuelles obligatoires sur les salaires concernent l'année 2006 !

Est-ce une raison pour laquelle la D.G. a annulé *sine die* la réunion prévue ce jour - mardi 13 décembre 2005 - en ne prévenant les Délégués Syndicaux que la veille à 17H37 ?

**Une seule remarque :** nous n'aurons pas notre prime pour Noël 2005.



**Un département « managé » à la dure !**

Voilà des années que les instances représentatives du personnel (C.E., CHSCT, DS) dénoncent les méthodes de management d'un certain hiérarchique.

Elles l'ont fait auprès des nombreux DRH mais aussi D.G. et jusqu'à présent, il faut bien avouer sans résultat probant puisqu'aux dires de nombreux collègues, « **IL** » sévit toujours.

Dernièrement encore, la section CFTC-BPMC a été sollicitée sur ses nombreux et affligeants agissements. Nous sommes allés voir directement la DRH. La **CFTC-BPMC** s'est exprimée largement en CHSCT du 08/12/2005. Bien entendu, la DRH demande des faits, des noms...et vous savez comme il est difficile - dans ce genre d'affaire - de les obtenir pour des raisons évidentes que chacun comprendra.

La parole de nos collègues qui rapportent ces faits est mise en doute par la DRH..

**« Qui dit vrai ? » :**

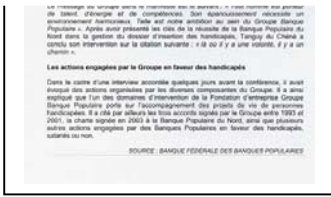
Pour s'en assurer, la section CFTC-BPMC - sans mettre en doute la parole des collègues - , fait une nouvelle proposition aux 4 autres organisations syndicales :

**« prendre une voiture et aller faire le tour des agences de la Corrèze ensemble et écouter nos collègues !! ».**

Une fois un cahier de doléances établies, si la D.G. ne nous écoute toujours pas, et bien la CFTC-BPMC propose - comme elle l'a dit lors d'un Comité d'Entreprise, de faire une manifestation et de tenir un siège devant l'agence Groupe pour qu'enfin les propos de ces personnels soient entendus.

# L'emploi des handicapés !

## Ce sont les patrons qui en parlent le mieux !!!



Ci-contre, le FLASH (lettre d'information interne du Groupe des Banques Populaires) du mercredi 07 décembre 2005 : « **Le manifeste pour l'emploi des personnes handicapées** ».

« La Banque Fédérale a participé à la conférence de presse organisée le 16/12 par l'AGEFIPH – Association pour la gestion des fonds d'insertion des personnes handicapées - . Les participants étaient choisis pour leur **engagement** en faveur de l'insertion des handicapés etc, etc... ».

**Quelle rigolade** lorsqu'on sait que 3 BPR sur 18 ont modifié dans l'année 2005 leur règle de calcul sur la totalité de leur effectif (*dixit les propos de notre DRH lors du CE du 30/06//2005*). 15 BPR ne respectent toujours pas la réglementation et ne versent pas à l'organisme précité les sommes normalement dues. La CFTC-BPMC a fait constaté et chiffré par l'Inspecteur du Travail les pénalités dues par la BPMC !

**Jusqu'à quand** .....les Organisations Syndicales Nationales vont laisser faire le Groupe des B.P. dans sa fausse campagne de communication et promotion pour l'emploi des handicapés ?

## Quelle rigolade ....l'Intersyndicale BPMC ...se réjouit déjà !

....sur les propos de la Direction : « Des mails ont été envoyés à 110 personnes pour faire une évaluation pouvant déboucher sur un emploi temporaire ou CDI »....des mails pour une embauche... !!!!

Voilà **bientôt 1 an** que la CFTC-BPMC a pris le problème à bras le corps...la Direction...nous a dit : « on verra en septembre....puis on verra en décembre.....peut-être pour l'année 2006 ! »

## ,mais l'Intersyndicale se réjouit déjà !

Ah ! les braves gens qui croient encore au Père-Noël...mais n'est-ce pas normal pour un 13 décembre de notre année 2005 !!!

